



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITEE

E/CONF.79/INF/41
21 août 1987

FRANCAIS SEULEMENT

CINQUIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LA NORMALISATION DES NOMS
GEOGRAPHIQUES
Montréal, 18-31 août 1987
Point 1 de l'ordre du jour

Déclaration d'ouverture prononcée par Mme Monique LANDRY,
Ministre des relations extérieures du Canada

Document présenté par le Canada

Merci, Monsieur le Président,

Au nom des Canadiens et du Gouvernement du Canada, je suis heureuse de souhaiter la bienvenue aux distingués représentants des pays qui participent aujourd'hui à cette cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

Je suis fière de vous accueillir ici à Montréal, une métropole qui reflète remarquablement bien les riches aspects multiculturels du Canada. Personnellement originaire de la région du Montréal et membre du Comité ministériel sur le développement de Montréal, je suis ravie de voir que votre Conférence confirme le rôle international de notre ville. J'encourage fortement les conférences des Nations Unies à prendre place ici à Montréal. A cet égard, je veux remercier le Secrétaire général de l'OACI pour sa gentillesse en permettant à cette conférence ainsi qu'à celle sur la protection de la couche d'ozone de se dérouler ici dans la place de l'aviation internationale.

Mon gouvernement est fier d'accueillir les conférences des Nations Unies dans notre pays parce que le Canada a toujours été et continue d'être un ami des Nations Unies. Nous considérons cette institution comme indispensable à la sécurité, de même qu'au bien-être social et économique du monde, et nous avons déployé des efforts considérables pour la défendre. Le Canada, trentième pays du monde pour la population, n'en est pas moins le quatrième pour l'importance de sa participation financière au système de l'ONU.

De la même manière, nous nous sommes fermement engagés à l'endroit de votre Conférence. Le Canada a joué un rôle spécialement actif au cours des quatre conférences précédentes. Le Canada reconnaît l'importante contribution de votre organisation aux normes internationales.

Le défi de votre Conférence consiste à élaborer un système international pour l'identification et la dénomination des lieux.

L'évolution de la toponymie dans un pays bilingue comme le Canada illustre la nécessité de tout faire pour coordonner et coopérer au plan international et au plan national sur l'usage des noms d'origine différente.

Je profite de l'occasion pour souligner le rôle que joue le Comité permanent canadien des noms géographiques dont les premières activités remontent à près de 90 ans, soit en 1888. La création du Comité permanent reflète la richesse de la toponymie canadienne qui est due à des influences variées au cours de développement politique et culturel de notre pays. Il y a eu d'abord l'influence des peuples autochtones - Inuit et Amérindiens, ensuite celle de la France, particulièrement dans la province de Québec et enfin l'influence des pays anglo-celtiques d'Europe. Plus tard, et même aujourd'hui les Canadiens eux-mêmes participent directement à dénommer les lieux de leur vaste territoire.

Je ne suis pas, bien sûr, une spécialiste de la toponymie. Néanmoins, comme vous, je partage la joie de la poésie des noms de notre pays qui compte déjà plus de 400 000 noms approuvés et inscrits dans la base nationale de données toponymiques. Permettez-moi d'en citer quelques beaux exemples : à Terre-Neuve il y a un petit port de pêche nommé Come-by-Chance et un autre nommé Heart's Delight; au Québec il y a des villes comme Trois Pistoles et Chibougamou; à l'ouest du Canada, Medicine Hat, Moose Jaw; et, au Grand Nord Old Crow, Yellow Knife et Iqaluit. Même le nom de notre capitale nationale, Ottawa, qui en langue autochtone signifie les "eaux agitées" reflète que nous sommes un pays nouveau en train d'établir ses traditions.

Je vous offre donc mes meilleurs vœux de succès dans vos travaux.

Merci.